

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 NOVEMBRE 2023

Présents : SAUBER François, THILL Jessie, DONNERSBACH Alex, FEIDT Michel, WEINS Alain, COURTE-WOLDE Henoké, SCHANCK Laurent, SCHMIT-STREFF Edmée, URBANY Guy, ARENDT Guy, BREUER Romain, KRECKÉ-MARDETSCHLÄGER Helga

Excusée : SCHALTZ Aline

1. Commissions communales

Sur demande du parti « CSV Walfer », le conseil décide de remplacer Madame Ricky Goslings-Kanters par Madame Marie-Anne Eiden-Renckens comme membre de la réserve des remplaçants pour commissions communales consultatives.

2. Concessions au cimetière

Le conseil accorde à l'unanimité une concession au cimetière aux personnes suivantes :

- Groupe Tricentenaire de Walferdange
- Madame Catherine Laly de Helmsange
- Madame Catherine Reichling de Bereldange
- Madame Viviane Bintner-Picard de Müllendorf

3. Organisation des cours de musique 2023-2024

À l'unanimité, le conseil approuve :

- a) un avenant à la convention conclue avec l'Union Grand-Duc Adolphe a.s.b.l. par laquelle l'administration communale confie l'organisation des cours de musique de la « Regional Museksschoul Uelzechtall » pour l'année scolaire 2023-2024 à l'UGDA ;
- b) l'organisation scolaire définitive pour l'année scolaire 2023-2024 des cours de musique de la « Regional Museksschoul Uelzechtall » dispensés par l'École de musique UGDA.

4. Contrats

- a) À l'unanimité, le conseil approuve un acte de vente conclu avec les époux Goslings-Kanters par lequel ceux-ci ont marqué leur accord de vendre un terrain sis à Walferdange, au lieu-dit « Wolfstuecker », d'une contenance de 2,10 ares.
- b) Avec 9 voix (Sauber, Thill, Donnersbach, Feidt, Courte-Wolde, Schmit-Streff, Urbany, Breuer, Krecké-Mardetschläger) et 3 abstentions (Weins, Schanck, Arendt), le conseil approuve un acte de vente conclu avec les époux Schmitz-Blake par lequel ceux-ci ont marqué leur accord de vendre deux terrains sis à Bereldange, au lieu-dit « In den kurzen Strachen », d'une contenance totale de 5,64 ares.
- c) À l'unanimité, le conseil approuve un acte de vente conclu avec Monsieur Wielenga par lequel celui-ci a marqué son accord de vendre un terrain sis à Bereldange, au lieu-dit « rue de Steinsel », d'une contenance de 2,93 ares.
- d) À l'unanimité, le conseil approuve la déclaration d'intention conclue avec l'État relative à l'organisation d'un « processus participatif multiniveaux et plurisectoriel ayant comme objet la mise en valeur intégrative et cohérente du centre urbain de Walferdange ».

KURZBERICHT ÜBER DIE GEMEINDERATSSITZUNG VOM 27. NOVEMBER 2023

Anwesend: SAUBER François, THILL Jessie, DONNERSBACH Alex, FEIDT Michel, WEINS Alain, COURTE-WOLDE Henoké, SCHANCK Laurent, SCHMIT-STREFF Edmée, URBANY Guy, ARENDT Guy, BREUER Romain, KRECKÉ-MARDETSCHLÄGER Helga

Entschuldigt: SCHALTZ Aline

1. Gemeindegemeinschaften

Auf Anfrage der Partei „CSV Walfer“ beschließt der Rat einstimmig Frau Ricky Goslings-Kanters durch Frau Marie-Anne Eiden-Renckens als Mitglied des Ersatzpools für die beratenden Gemeindegemeinschaften zu ersetzen.

2. Grabkonzessionen

Der Rat genehmigt einstimmig Grabkonzessionen für folgende Personen:

- Groupe Tricentenaire aus Walferdingen
- Frau Catherine Laly aus Helmsingen
- Frau Catherine Reichling aus Bereldingen
- Frau Viviane Bintner-Picard aus Müllendorf

3. Organisation der Musikurse 2023/2024

Einstimmig genehmigt der Rat:

- a) einen Zusatz zur mit der Vereinigung ohne Gewinnzweck UGDA abgeschlossenen Konvention, laut welcher die Gemeindeverwaltung die Organisation der Musikurse der „Regional Museksschoul Uelzechtall“ für das Schuljahr 2023/2024 der UGDA anvertraut;
- b) die definitive Schulorganisation der Musikurse der „Regional Museksschoul Uelzechtall“ für das Schuljahr 2023/2024, welche von der UGDA abgehalten werden.

4. Verträge

- a) Einstimmig genehmigt der Rat einen mit den Eheleuten Goslings-Kanters abgeschlossenen Kaufvertrag, in dem diese sich bereit erklären, ein Grundstück in Walferdingen, im Ort „Wolfstuecker“, mit einer Größe von 2,10 Ar zu verkaufen.
- b) Mit 9 Stimmen (Sauber, Thill, Donnersbach, Feidt, Courte-Wolde, Schmit-Streff, Urbany, Breuer, Krecké-Mardetschläger) und 3 Enthaltungen (Weins, Schanck, Arendt) genehmigt der Rat einen mit den Eheleuten Schmitz-Blake abgeschlossenen Kaufvertrag, in dem diese sich bereit erklären, zwei Grundstücke in Bereldingen, im Ort „In den kurzen Strachen“, mit einer Gesamtgröße von 5,64 Ar zu verkaufen.
- c) Einstimmig genehmigt der Rat einen mit Herrn Wielenga abgeschlossenen Kaufvertrag, in dem dieser sich bereit erklärt, ein Grundstück in Bereldingen, im Ort „Rue de Steinsel“, mit einer Größe von 2,93 Ar zu verkaufen.
- d) Einstimmig genehmigt der Rat die mit dem Staat abgeschlossene Absichtserklärung bezüglich der Organisation eines „mehrstufigen und sektorübergreifenden partizipativen Prozesses, der die integrative und kohärente Aufwertung des urbanen Zentrums von Walferdingen zum Gegenstand hat“.



5. **Projet d'aménagement particulier**

À l'unanimité, le conseil approuve le projet d'aménagement particulier « Ludwig-Elvinger » portant sur un terrain situé dans la rue de la Forêt à Bereldange, présenté par le bureau d'architecture et d'urbanisme CCA s.a. pour le compte de Monsieur Jacques Elvinger, et visant la division d'un terrain en deux pour la construction de deux maisons unifamiliales isolées.

6. **Création de postes**

a) À l'unanimité, le conseil crée un poste d'employé communal de la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A1, sous-groupe administratif, à plein-temps, pour les besoins du service de communication.

b) À l'unanimité, le conseil crée un poste de salarié à tâche intellectuelle à plein-temps pour les besoins du département technique, avec un minimum de formation du niveau 6 (Bachelor), et classe l'agent à recruter dans le groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif.

7. **Classement d'un immeuble comme patrimoine culturel national**

À l'unanimité, le conseil se prononce en faveur du classement comme patrimoine culturel national de l'immeuble sis 13, rue du Pont à Bereldange.

8. **Règlements de circulation**

À l'unanimité, le conseil confirme des règlements temporaires de circulation dans la rue de Dommeldange à Walferdange.

9. **État du pont reliant la Cité Grand-Duc Jean et la rue Grande-Duchesse Charlotte**

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet. Le rapport complet comprenant les questions et les réponses peut être consulté sur le site Internet de la commune <https://walfer.lu/publications/rapports-conseil-communal/>

5. **Teilbebauungsprojekt PAP**

Einstimmig genehmigt der Rat das Teilbebauungsprojekt PAP „Ludwig-Elvinger“ für ein Grundstück in der Rue de la Forêt in Bereldingen, das vom Architektur- und Stadtplanungsbüro CCA s.a. im Auftrag von Herrn Jacques Elvinger vorgelegt wurde und die Teilung eines Grundstücks in zwei Teile für den Bau von zwei freistehenden Einfamilienhäusern zum Ziel hat.

6. **Schaffung von Posten**

a) Einstimmig schafft der Rat eine Vollzeitstelle für einen Gemeindeangestellten der Gehaltskategorie A, Gehaltsgruppe A1, Untergruppe Verwaltung, für die Kommunikationsabteilung.

b) Einstimmig schafft der Rat eine Vollzeitstelle für einen Angestellten mit intellektueller Aufgabe für den Bedarf der technischen Abteilung, mit einer Mindestausbildung der Stufe 6 (Bachelor), und stuft den einzustellenden Angestellten in die Gehaltsgruppe A2, Untergruppe Verwaltung, ein.

7. **Einstufung eines Gebäudes als nationales Kulturerbe**

Einstimmig spricht sich der Rat dafür aus, das Gebäude 13, rue du Pont in Bereldingen als nationales Kulturerbe einzustufen.

8. **Verkehrsreglemente**

Einstimmig bestätigt der Rat zeitlich begrenzte Verkehrsreglemente anlässlich von Bauarbeiten in der Rue de Dommeldange in Walferdingen.

9. **Zustand der Brücke, die die Cité Grand-Duc Jean und die Rue Grande-Duchesse Charlotte verbindet**

Bürgermeister François Sauber beantwortet mehrere schriftliche Fragen der Räte der Fraktion DP Walfer zu diesem Thema. Der vollständige Bericht mit den Fragen und den Antworten kann auf der Internetseite der Gemeinde <https://walfer.lu/publications/rapports-conseil-communal/> nachgelesen werden.

DP Sektouun Walfer

B.P.39

L-7201 Walferdange

Bereldange, le 24 novembre 2023

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Walferdange

Concerne : Réunion du conseil communal du 27 novembre 2023

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal le point suivant pour prise de position et discussion :

Etat du pont reliant la Cité Grand-Duc Jean et la rue Grande-Duchesse Charlotte

Lors de la réception donnée à l'occasion de la remise en état du pont qui relie la Cité Grand-Duc Jean à la rue Grande-Duchesse Charlotte, le bourgmestre a affirmé dans son discours que la surface du pont serait spécialement conçue pour être non glissante, même par mauvais temps.

Or, il se trouve que même après que les feuilles mortes ont été balayées, la surface est extrêmement glissante et donc dangereuse pour les personnes qui y passent. D'ailleurs plusieurs personnes sont tombées respectivement ont glissé.

Partant, nous souhaiterions poser les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

- Est-ce que le collège échevinal est au courant de tels incidents ?
- Si oui, qu'entend-il entreprendre pour rendre la traversée sur le pont sûre pour les piétons et autres utilisateurs ?
- Entend-il, le cas échéant, se retourner contre l'entreprise qui a livré le pont pour trouver un remède au problème ?

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain Weins

Laurent Schanck

Guy Arendt

Pour les conseillers communaux du DP



Guy Arendt

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL
DU 27 NOVEMBRE 2023**

9. Etat du pont reliant la Cité Grand-Duc Jean et la rue Grande-Duchesse Charlotte

Questions des conseillers communaux du parti DP Walfer : copie en annexe.

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet.

Le collège échevinal n'a jusqu'à présent reçu aucune réclamation concernant le pont reliant la Cité Grand-Duc Jean et la rue Grande-Duchesse Charlotte et n'est donc pas au courant de quelconques incidents sur ce pont. D'après les indications du constructeur, la surface du pont est spécialement conçue pour être non glissante. La surface du pont devient toutefois glissante en présence de feuilles mortes. C'est pourquoi le collège échevinal a prévenu le service technique communal de balayer le pont très régulièrement.

Bien évidemment, le collège échevinal analysera la situation du pont pendant les prochaines semaines et prendra contact, si nécessaire, avec l'entreprise qui a livré le pont afin de trouver une meilleure solution pour la surface du pont.